

## **Jeux de la jeunesse 2020 Lausanne... olympique !**

**Le CIO a attribué l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver 2020 à la ville de Lausanne, capitale olympique, le 31 juillet à Kuala Lumpur. Cette décision prise dans l'année du centenaire de la présence du CIO à Lausanne renforce les liens entre le CIO et sa ville-hôte et reconnaît la qualité du dossier lausannois. Lausanne remercie le CIO et toutes celles et ceux qui se sont engagés pour obtenir ce succès réjouissant. Les Jeux de la jeunesse permettront à Lausanne de mettre en valeur sa dimension de ville sportive, mais aussi de s'engager en faveur de jeux durables pour un développement urbain de qualité, dans le prolongement de l'engagement de la Ville dans le cadre de l'Union des villes olympiques. Fête du sport et de la jeunesse, les Jeux de 2020 seront exemplaires et permettront d'associer les Lausannoises et les Lausannois à la promotion des valeurs olympiques.**

Le CIO a tranché. C'est à 17h45 à Kuala Lumpur (11h45 en Suisse) que le Président du CIO, le Dr. Thomas Bach, a ouvert l'enveloppe contenant le résultat du vote des membres du CIO pour l'attribution des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver 2020. Le résultat d'un long parcours pour Lausanne, engagé il y a près d'un an et demi. Lausanne l'a emporté par 71 voix sur 10 contre la ville roumaine de Brasov. Lausanne organisera donc les Jeux de la jeunesse dans cinq ans. La délégation de la candidature, composée pour Lausanne de Daniel Brélaz, Syndic, de Marc Vuilleumier, directeur des sports, et de Patrice Iseli, chef du service des sports et Denis Décosterd, chef du service du développement de la Ville et de la communication, a manifesté sa joie et sa satisfaction.

La Ville de Lausanne est fière de n'être plus « seulement » capitale olympique, titre qu'elle porte depuis 1994, mais aussi ville olympique à part entière, avec, pour la première fois, la charge d'organiser des Jeux olympiques. Capitale mondiale de l'administration du sport, Lausanne est aussi ville sportive et ville de la jeunesse. Elle l'a affirmé dans son dossier de candidature qui a retenu tout l'intérêt des membres du CIO. Elle aura à cœur de le démontrer en organisant la troisième édition des Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse en 2020.

Lausanne remercie le CIO qui, par son choix, a réaffirmé l'engagement et les rapports de confiance et d'amitié qui le lient à sa ville-hôte. Le CIO a d'abord reconnu la qualité du dossier lausannois et ses apports à l'olympisme et à ses valeurs. Lausanne tient aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans ce projet emmené par la Ville : la Municipalité, le Conseil communal, les services de l'administration, les clubs sportifs. Elle salue aussi l'engagement du Canton à ses côtés, en particulier pour contribuer aux investissements nécessaires en matière d'équipements sportifs et pour la réalisation du village olympique.

Lausanne salue la candidature de la ville roumaine de Brasov. Candidature solide, basée sur la valorisation d'un patrimoine sportif de qualité, Brasov a été un compétiteur sérieux. La Ville de Lausanne souhaite développer avec Brasov des relations de partenariat et de collaboration dans des domaines intéressants les deux villes, en approfondissant les échanges entre les villes candidates.

Pour Lausanne, l'organisation des Jeux de la jeunesse est une opportunité de mettre en valeur son potentiel sportif ainsi que celui d'autres localités vaudoises, dans les Alpes et le Jura, où seront organisées les épreuves d'altitude. Mais les Jeux de la jeunesse offrent aussi d'autres possibilités : la mise en valeur d'un héritage olympique et l'accélération de certaines réalisations en premier lieu.



C'est ainsi que les Jeux ont déjà servi de déclencheur pour des investissements nécessaires à Lausanne : réalisation de la nouvelle patinoire et piscine de Malley, qui accueillera les sports de glace, modernisation du stade de Coubertin pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, réalisation du village olympique à proximité de Dorigny, qui sera ensuite utilisé comme logements pour étudiants.

Les Jeux de la jeunesse sont aussi une vitrine de la durabilité que Lausanne entend promouvoir. Organiser une manifestation respectant les standards les plus élevés en matière de durabilité est une exigence incontournable. Lausanne veut aussi en faire un support pour mettre en valeur la notion de durabilité à l'attention des spectateurs, des athlètes mais aussi des habitants. Enfin, les Jeux comportent un important volet éducatif et culturel à l'attention des participants, âgés de 15 à 18 ans. Les athlètes de demain, talents prometteurs ou déjà confirmés, sont concernés par cette dimension des Jeux, mais aussi tous les jeunes de la ville-hôte que Lausanne impliquera dans une démarche d'échange et d'amitié.

Avec les Jeux de la jeunesse, Lausanne met en pratique ce qu'elle veut depuis longtemps promouvoir et partager avec les autres villes olympiques. Fondatrice, avec Athènes, de l'Union mondiale des villes olympiques, Lausanne anime ce réseau des villes organisatrices ou candidates à l'organisation des Jeux olympiques mais aussi de villes intéressées à faire du sport un instrument du développement urbain durable. L'attribution des Jeux de la jeunesse est une chance pour Lausanne qui pourra apprendre de ses partenaires ayant déjà vécu cette expérience mais qui cherchera aussi à faire partager ses réalisations en faveur d'un développement réellement durable, qu'il s'agisse d'urbanisme, de transports, d'énergie, mais aussi de santé par le sport ou d'éducation notamment.

La Ville de Lausanne est fière de la responsabilité qui lui incombe avec la mission d'organiser les Jeux olympiques de la jeunesse 2020. Elle est aussi consciente des attentes particulières à son égard, notamment en raison de sa position de capitale olympique et hôte de près de cinquante fédérations et institutions sportives internationales. Les Jeux de la jeunesse 2020 seront exemplaires et emblématiques, tant pour la ville que pour le CIO. Lausanne se réjouit de partager son enthousiasme et son engagement – avec les communes partenaires et le Canton – en faveur des valeurs olympiques avec toutes ses habitantes et ses habitants.

La Municipalité de Lausanne

Kuala Lumpur, le 31 juillet 2015

**Pour informations complémentaires :**

- **Daniel Brélaz, Syndic (p.a. D. Décosterd, chef du service du développement de la Ville et de la communication, +41 79 478 39 71)**
- **Marc Vuilleumier, municipal, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population. +41 79 638 03 24**
- **Patrice Iseli, chef du service des sports, +41 79 217 54 24**